

1. Bretagne : mieux prévenir les conduites addictives à bord



Éric Guygniec, gérant de l'armement Apak, signe la charte de prévention des conduites addictives, en se félicitant de son principal outil : un protocole d'actions à afficher en passerelle. (Photo : Bertrand Tardiveau)

Bretagne : mieux prévenir les conduites addictives à bord

Publié le 07/02/2019 15:13 | Mis à jour le 08/02/2019 09:58

Mise en place à l'échelle bretonne, une charte de prévention des conduites addictives vise à sensibiliser les navigants et responsables d'armement.

Financée par l'État et la région Bretagne, la démarche est développée en concertation avec le service de santé des gens de mer, le service social maritime et l'association nationale de prévention en addictologie. Visant à être déclinée à l'ensemble des régions, elle s'appuie sur une nouvelle marque : Armateur responsable.

Éric Guygniec, responsable de l'Apak, un armement à la pêche lorientais qui compte une trentaine de marins, a participé à la mise en place de cette charte dont il est le premier signataire. La consommation des substances psychoactives dans le secteur de la pêche touche environ

15 % des marins, tout particulièrement les moins de 35 ans. **« Devoir gérer de telles situations, c'est arrivé au moins une fois à la plupart d'entre nous. La difficulté, c'est de savoir bien réagir »**, témoigne Éric Guygniec.

« Développer les bons réflexes »

« Lever ce tabou n'est pas facile à bord d'un navire qui est à la fois espace de travail et de vie. C'est un sujet sensible qui relève bien sûr de l'intime, mais qui peut mettre en danger tout l'équipage », rappelle Françoise Douliazel, directrice de l'Institut maritime de prévention (IMP) et coordinatrice du projet. **« Il ne s'agit pas de stigmatiser mais plutôt de sensibiliser, de développer les bons réflexes quand un marin n'est pas dans son état normal »**, renchérit Jacques Doudet pour le comité régional des pêches de Bretagne.

Bertrand TARDIVEAU